

**Message du Général Philippe GUIMBERT,  
commandant de la Région de Gendarmerie d'Auvergne Rhône-Alpes**

Bonjour à tous,

Avant toute chose, j'espère que vous allez tous bien !

Dans le cadre de la crise du COVID-19 et à l'heure où les entreprises font face à beaucoup de difficultés, l'engagement de la gendarmerie dans la protection du potentiel économique local est un impératif. Aussi, j'ai souhaité que nous puissions apporter des conseils ou des informations aux entreprises, notamment dans le domaine de la cybermalveillance et de la sécurisation des emprises industrielles ou commerciales.

Au niveau des groupements de gendarmerie départementale, c'est-à-dire au plus près des entreprises, des contacts sont en cours avec les chambres consulaires et les organisations professionnelles pour préciser les actions d'information qui pourront être conduites.

Au niveau de la région de gendarmerie, je vous propose de vous adresser régulièrement un "**Bulletin d'Information Entreprises**" que vous pourrez diffuser à l'ensemble de vos adhérents. Le premier de ces bulletins figure en pièce jointe. Par ailleurs, nous vous proposons de mettre nos experts à votre disposition dans le cadre de webinars ou de questions/réponses par internet. Une boîte dédiée est à votre disposition : [rgra+intel-eco@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:rgra+intel-eco@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Au delà de ces quelques actions, nous sommes bien évidemment ouverts à toute suggestion de votre part. Par commodité, ce bulletin pourrait être adressé à un point de contact unique qui se chargerait ensuite de la diffusion à l'ensemble de vos adhérents. Merci de me dire.

En cette période de crise qui exige plus que jamais de la solidarité, sachez que vous pouvez compter sur la gendarmerie et l'engagement de ses gendarmes !

Prenez tous bien soin de vous.

Amicalement,

Philippe Guimbert

(06.04.2020)